

patrons

de ne pas avoir de leviers forts sur l'administration, assure un proche de dirigeants du CAC 40. Quand les douanes retiennent des masques en provenance de Chine, cela énerve beaucoup... »

Selon plusieurs sources patronales, de plus en plus d'obstacles à la reprise surgissent depuis l'annonce du déconfinement. Le gouvernement avait pourtant su faire preuve de souplesse au début pour alléger les contraintes (par exemple, sur le travail de nuit) afin de favoriser la poursuite d'activité.

« Certains grands patrons sont exaspérés par les entraves mises sur la route de la reprise, résume un observateur. Les industriels ont le pied sur l'accélérateur, et ils ont parfois l'impression que les pouvoirs publics ont le pied sur le frein. »

Transports et écoles

Parmi leurs cibles, les élus locaux, dont les arrêtés municipaux ont contribué à mettre à l'arrêt les chantiers, alors que la profession a édité un guide des bonnes pratiques. Les incertitudes sur les modalités de reprise des transports, des écoles (dont va dépendre celle de la consommation) ou encore sur les règles concernant le port des masques dans les bureaux ne sont pas faites pour rassurer les employeurs.

« Les discussions sont de plus en plus difficiles avec le ministère du Travail, qui ne semble pas avoir les mêmes priorités que Bercy, relève un chef d'entreprise. Nous avons les mêmes problèmes avec la médecine du travail. À chaque fois que nous prenons une mesure de protection, elle en demande une autre. Sans compter le comportement irresponsable de la CGT. » ■ I.L.

TAUX D'ACTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE

56%
en France

80%
en Allemagne

TAUX D'ACTIVITÉ DANS LE BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

20%
en France

80%
en Allemagne

La France a plongé dans l'inactivité avec l'idée que l'État financerait tout cela. C'est une utopie dangereuse qui fait courir un risque de récession très forte

HERVÉ MONTJOTIN,
PRÉSIDENT DE SOCOTEC

Le danger de perdre des parts de marché à l'export



DÉCRYPTAGE

Marie Visot
mvisot@lefigaro.fr

« LA FRANCE fait les choses à peu près correctement, et pourtant on va se retrouver les dindons de la farce. » Ce commentaire d'un économiste consulté chaque lundi par Bruno Le Maire révèle une inquiétude qui commence à poindre un peu partout, y compris au Trésor. Au sortir de la crise, l'Hexagone pourrait bien se faire doubler à l'export par les pays qui redémarreraient leur activité productive plus vite. « Ce sera chacun pour soi, celui qui sera prêt partira le premier », prédit un expert. Un tel scénario serait calamiteux pour la France, déjà mal placée sur les marchés extérieurs.

Aujourd'hui, la part des exportations françaises dans celles de la zone euro s'établit à 14,3 %, contre près de 18 % en 2000, selon l'étude annuelle réalisée par Rexecode. Il serait dommage, alors que la France se débat depuis cinq ans pour retrouver de la compétitivité afin de ne plus perdre de parts de marché et résister à la concurrence internationale, qu'un retard à l'allumage vienne balayer les efforts réalisés.

Si les experts de Bercy s'en inquiètent, c'est pour plusieurs raisons. D'abord, parce que contrairement à certaines idées qui ont pu circuler, les Français - industriels y compris, par précaution et parce que les syndicats y veillent -, respectent particulièrement bien le principe du confinement. Du coup, la production s'y est tassée plus qu'ailleurs. Dans un entretien au Figaro, la secrétaire d'État à l'Économie, Agnès Pannier-Runacher, soulignait il y a quelques jours que l'industrie française fonctionnerait environ à 50 %, alors même que « l'indus-

trie resterait solide en Italie et tourne à plein en Allemagne et en Europe du Nord ». Ces pays ont en outre, et même si cela les expose à un risque de devoir se reconfiner, déjà commencé à lever par étapes les mesures de restriction. Ils sont prêts à produire et vendre leurs produits à ceux qui en auraient besoin. La France - avec de nombreuses usines encore à l'arrêt - est, elle, loin d'être dans cette situation.

Le risque de rester en sommeil

La seconde raison tient au système de soutien aux entreprises particulièrement généreux de la France - nécessaire pour ne « laisser personne au bord de la route et éviter les faillites », selon les mots de l'exécutif. « Nous avons mis en place le dispositif le plus généreux d'Europe pour les salariés », rappelle régulièrement Édouard Philippe. De fait, aucun pays ne garantit 84 % du salaire net à ceux qui n'ont plus d'activité (l'État allemand en prend à sa charge 60 % par exemple)...

Le danger, c'est que certaines entreprises - par frilosité, prudence ou par réticence de leurs employés - restent en sommeil tant que ces aides existent, alors qu'elles pourraient se remettre à produire en respectant les gestes barrières. Là encore, le risque est que la France perde du temps au redémarrage et, donc, du terrain à l'international. C'est une des raisons pour lesquelles certaines voix commencent à demander l'après-11 mai des modes d'indemnisation plus limités, tandis que d'autres évoquent le besoin d'une incitation à la reprise.

Les ministres de Bercy, Gérard Darmanin et Bruno Le Maire, le répètent à l'envi : « Chaque jour qui passe aggrave la crise. » Le plus grave serait sans doute de ne pas être prêt quand le monde sortira de sa léthargie forcée... ■

ÉCONOMIE

Bercy met en place une cellule de soutien psychologique aux dirigeants

Un numéro vert sera lancé lundi pour aider les chefs d'entreprise à gérer le désarroi provoqué par la crise économique.

CORINNE CAILLAUD
@corinnecaillaud

ENTREPRISE Les mesures de soutien économique déployées par le gouvernement jouent le rôle d'amortisseurs dans cette crise, engendrée par la pandémie de Covid-19. Mais elles n'empêchent pas la tension et l'angoisse de croître chez les dirigeants au fil des jours de confinement.

Les agents des Directe, services déconcentrés du ministère du Travail (qui gèrent les demandes de chômage partiel), ainsi que les réseaux des chambres de métiers et de l'artisanat, et des chambres de commerce et d'industrie (CCI), missionnés interlocuteurs de premier rang par le gouvernement, sont en première ligne pour constater le désarroi des chefs d'entreprise. « Que leurs commerces soit fermés depuis six semaines, qu'ils évoluent dans des circuits de sous-traitance, ou qu'ils soient micro-entrepreneurs, l'incertitude est telle, qu'on sent bien monter la détresse des chefs d'entreprise », confie Pierre Goguet, président de CCI France. Depuis le début du confinement, les cellules d'accompagnement de son réseau ont enregistré plus de 400 000 contacts avec des entrepreneurs, sur lesquels 300 personnes ont été perçues en situation de fragilité psychologique.

Pour prévenir ces risques et leur apporter de l'aide, le ministère de l'Économie lance, lundi, une cellule d'accompagnement psychologique via un numéro vert (0805 655 050) ouvert 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures. Les dirigeants qui en éprouvent le besoin pourront ainsi entrer en contact avec un psychologue coordinateur, pour un entretien de 45 minutes réalisé dans la plus stricte confidentialité. Les cas les plus préoccupants se verront proposer d'être orientés vers un confrère exerçant dans leur secteur géographique pour une prise en charge gratuite de plusieurs séances. Période d'assignation à résidence oblige, ces rendez-vous s'effec-

tueront jusqu'au 11 mai, par téléconsultation, avec la possibilité de se dérouler ensuite en cabinet.

Selon des enquêtes menées par les chambres consulaires, déjà 30 % de patrons de petites entreprises indiquent qu'ils ne pensent pas être mesure de rouvrir leur entreprise. « Ma conviction, c'est qu'il ne faut pas laisser les chefs d'entreprise seuls dans cette période extrêmement brutale », confie Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État à l'Économie. Face au chaos dans lequel nombre de dirigeants sont plongés, il est à redouter que certains basculent dans la fatalité et ne commettent l'irréparable.

Solitude du dirigeant

Pour prévenir ce risque, Bercy s'est donc rapproché de l'association Apesa (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë), avec le soutien d'Harmonie Mutuelle, de CCI France et de CMA France. Les agents des Directe et collaborateurs des chambres consulaires seront formés par l'Apesa pour détecter les signes de fragilité des chefs d'entreprise et pour les inciter à composer le numéro vert. Ils deviendront des

« sentinelles », au même titre que les 2000 membres d'Apesa qui œuvrent en lien avec près de 1000 psychologues. Cette structure a été créée par Marc Binnie, greffier au tribunal de commerce de Saintes, marqué par le suicide de plusieurs chefs d'entreprise. « La plus grande souffrance survient au moment de la liquidation judiciaire, et c'est une bonne chose que cette réalité soit reconnue », relève-t-il. Ce dernier s'est appuyé sur les compétences de Jean-Luc Douillard, psychologue spécialiste du sujet. En sept ans, le réseau Apesa a réallisé 3000 prises en charges. Il est aujourd'hui déployé auprès d'une soixantaine de tribunaux de commerce. « Les chefs d'entreprise ont souvent des fonctionnements solitaires qui représentent un frein majeur à la prévention. Lorsqu'ils ont des problèmes, ils ont des difficultés à parler, c'est pourquoi nous essayons d'aller les chercher là où ils sont enfermés dans leur souffrance », souligne Jean-Luc Douillard. S'il n'existe aucune statistique scientifique sur le suicide des dirigeants, on estime que, comme chez les exploitants agricoles, un chef d'entreprise se donne la mort tous les deux jours. ■

« Ma conviction, c'est qu'il ne faut pas laisser les chefs d'entreprise seuls dans cette période extrêmement brutale », affirme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État à l'Économie.
JACQUES WITT/AFP



Les entreprises multiplient les initiatives pour accompagner les salariés en souffrance

ANNE-HÉLÈNE POMMIER
@alpommiert

DÉBORDÉS. Depuis quelques semaines, tous les spécialistes de l'accompagnement et de la gestion de crise dans les entreprises sont assaillis de demandes d'ouverture de cellules de soutien psychologique. Chez Stimulus, l'un des poids lourds du secteur, l'activité a grimpé de 30 % au mois de mars, et devrait bondir d'au moins 160 % en avril. Ses experts ont créé plus d'une centaine de lignes d'écoute à la demande d'employeurs soucieux de soutenir leurs salariés pendant la crise sanitaire. Quant au nombre d'appels traités par les psychologues de Psyra, autre spécialiste de l'accompagnement, il a plus que doublé, pour atteindre jusqu'à 900 par semaine. Sans compter les mails et les sollicitations via les messages instantanés.

« La mise en place de ces plateformes est devenue un réflexe assez habituel dans les grands groupes. C'est l'un des outils mis à la disposition des employeurs pour remplir leur obligation de protection des salariés en cas de réorganisation ou de plan social », explique Stéphane Jégo, consultant santé et conditions de travail au cabinet Sextant Expertise. Dans certaines entreprises, la mise en place de ces cellules est même devenue un automatisme. Forte de ces quarante

ans d'expérience en ressources humaines, Michèle Sully est une inconditionnelle de l'accompagnement psychologique des salariés. Tout juste installée dans son nouveau bureau chez Aliaxis (transport de fluides industriels), elle venait de lancer la plateforme « comme dans chacune des entreprises où elle a exercé » lorsque l'épidémie a éclaté.

« Les salariés ont besoin d'un endroit où ils sont écoutés de façon anonyme, et encore plus en cas de crise », souligne la DRH qui se félicite d'avoir pu agir avant que les entreprises spécialisées ne soient prises d'assaut.

Très fort changement

Pour la plupart des employeurs, la volonté d'installer de telles cellules est révélatrice de la profondeur de la crise et d'une conscience que leurs équipes sont encore plus désorientées qu'eux. « La première semaine de confinement, ceux qui ont été renvoyés chez eux ont un peu soufflé. Mais très vite, la certitude que la situation allait s'installer dans la durée, avec de graves conséquences économiques, est apparue ; et avec elle la crainte de perdre son emploi », constate Jean-Claude Delgenes, expert santé et travail au cabinet de conseil Technologia.

« C'est une période inédite de très fort changement. Avec la fermeture des magasins, toute une partie de notre activité s'est arrêtée. Nous voulions soutenir nos salariés et

avons activé la plateforme dès le 20 mars », confirme Anne-Catherine Bourgoin, DRH de l'enseigne d'habillement Kiabi, qui emploie 6500 personnes en France.

Pour faire face à la réorganisation soudaine et garder le contact avec les salariés - une partie dans les entrepôts, l'autre en télétravail -, le DRH du groupement de pharmaciens Giphar, Bruno Frankiel, a multiplié les initiatives. Ligne téléphonique d'écoute, webinaire pour former les managers, enquêtes pour recueillir le ressenti des salariés... « On m'a dit qu'on ne me rapprocherait jamais d'en avoir trop fait », sourit le DRH, qui estime que cette crise donne un nouveau sens à sa mission de professionnel des ressources humaines.

L'annonce de la date du 11 mai comme début probable du déconfinement n'a pas permis d'apaiser les angoisses. « En France, le télétravail a été pensé pour une courte durée. Sur le long terme, et combiné avec la cohabitation familiale, il peut être synonyme de souffrances. Surtout quand il n'était pas prévu », précise Stéphane Jégo.

Restera ensuite, pour tous, à gérer le défi encore plus grand du déconfinement. « La plus grande peur des salariés va être de rapporter le virus et la mort à la maison. Il faudra le comprendre et permettre aux gens d'en parler », conclut Jean-Claude Delgenes. ■

La plus grande peur des salariés va être de rapporter le virus et la mort à la maison. Il faudra le comprendre et permettre aux gens d'en parler

JEAN-CLAUDE DELGENES, EXPERT SANTÉ ET TRAVAIL AU CABINET TECHNOLOGIA